

REGIONALE «SUD»

Prise de position portant sur l'évaluation environnementale stratégique du projet de contournement à Bascharage

A l'occasion d'une entrevue en mai 2016 avec le ministre François Bausch et le secrétaire d'Etat C. Gira, la «variante zéro» revendiquée par la Régionale Sud fut confirmée – à côté de 3 autres options – comme faisant partie intégrante de l'évaluation stratégique de l'impact sur l'environnement.

A l'issue d'un l'examen approfondi des dossiers d'évaluation de l'impact environnemental, une prise de position fut déposée dans les deux communes dans le cadre de la procédure officielle. Le principal point de critique avait trait à l'étude visiblement insuffisante de toutes les mesures possibles d'une «variante zéro plus», dont la transposition serait de nature à réduire sensiblement la pollution dans la rue principale de Bascharage, à nos yeux.

Un moratoire pour la construction du contournement à Bascharage fut demandé, jusqu'à transposition finale de toutes les mesures écologiques et de l'analyse des conséquences induites.

A l'issue d'une conférence de presse sur le terrain et après l'annonce du gouvernement, fin juillet, de vouloir construire la variante no 2 du contournement, la Régionale réfléchissait à une éventuelle plainte devant la Commission européenne, puisque la variante retenue détruirait d'importantes parties d'une zone Natura2000.



Une étude révèle une importante source de pollution (particules de métaux lourds) dans les aciéries électriques d'Arcelor/Mittal sur les sites de Belval et Differdange!

Après une lutte de plusieurs années pour une réduction des émissions polluantes aux cheminées des aciéries électriques de Belval et de Differdange, l'exploitant desdites aciéries a enfin entamé des travaux d'envergure qui ont finalement entraîné une amélioration notable des valeurs mesurées.

Les résultats d'une étude portant sur les sources d'émission diffuses étaient très révélateurs. Ainsi, il fut constaté que le hall «four poche» à Belval dégageait un air pollué de métaux lourds d'une teneur d'environ 3 millions Nm³/h! De nouvelles autorisations d'exploitation furent accordées en juillet pour les deux sites, imposant e.a. la réduction des sources d'émissions diffuses.



Par ailleurs, la Régionale s'est engagée dans de nombreuses réunions pour que des nouvelles contraintes soient mises en place pour les eaux usées, pour que à Esch notamment le projet de renaturation du ruisseau Dippach puisse enfin être réalisé.

Préserver l'allée semée de tilleuls à l'entrée de Dudelange

Dans le cadre du projet d'envergure «plateforme multimodale», le ministère du Développement durable et des Infrastructures a officiellement présenté, à la fin de l'année 2015, une étude sur le transport et le trafic. Cette étude prévoyait l'élargissement de 2 à 4 voies de la N31 à l'entrée de Dudelange. Ce qui aurait nécessité d'y éliminer des tilleuls bien enracinés! Un forum des membres fut convoqué en avril dans le but de recenser les avis de nos adhérents, aussi sur cet autre projet qui pré-



voit l'élimination des barrières ferroviaires au centre de Dudelange. Ce dernier projet s'avère très problématique à nos yeux, la construction d'un tunnel près de la gare principale ne proposant guère une solution acceptable du point de vue urbanistique. De concert avec l'initiative citoyenne «Biereng 21», nous avons – au bout de deux entrevues avec les responsables du gouvernement - obtenu satisfaction dans la mesure où l'allée de tilleuls fut préservée et une alternative au trafic ferroviaire à Dudelange fut étudiée. Comme on le sait, le MDDI a entretemps présenté son projet de bus à haut niveau de service (BHNS) aux habitants de la région du «Minett», un projet dont l'objectif est d'assurer la liaison entre Differdange et Dudelange.

50.000 litres AdBlue déversés accidentellement dans la nature sur la station-essence de l'aire de Berchem!

Fin juin, un incident s'est produit sur l'aire de Berchem faisant que 50.000 litres de AdBlue (il s'agit d'un additif pour moteurs diesel) ont été déversés accidentellement dans la nature. Même le fleuve de l'Alzette, qui se trouve pourtant plus loin, fut contaminé. Des informations furent récoltées afin de composer un dossier et remettre en question le stockage à échelle nationale d'AdBlue, devant le ministère de l'Environnement. Concernant les travaux d'assainissement du sol contaminé près de l'aire de Berchem, nous allons nous renseigner si les responsables de SHELL ont bien rempli toutes les nouvelles conditions imposées. Cette entrevue aura lieu sous peu.

CONTACT

Fränz HENGEN
francis.hengen@education.lu